

DEMANDE D'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE L'ÉBÈNE

Je soussigné(e),
Mr, Mme ou Mlle* _____

En ma qualité de (à préciser pour une association) _____

Résident(e) à l'adresse _____

Tel : _____ mail : _____

Demande l'autorisation d'utiliser

☐ la petite salle

☐ la grande salle

▪ Utilisation de l'estrade ☐ OUI ☐ NON

Si utilisation nécessité d'un SIAP : fournir le justificatif

☐ la cuisine

De l'ensemble polyvalent l'Ebène, afin d'organiser

☐ un repas

☐ un repas dansant sur invitation

☐ une audition, projection, concours de carte,
loto ou conférence*

☐ un spectacle utilisant la scène

☐ une exposition

☐ autre (précisez): _____

Le _____ entre ____ h ____ et ____ h ____.

Le nombre de participants prévu est de _____ personnes.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du 26 novembre 2014 (notamment de l'article 10 concernant l'assurance) et du cahier des charges du 5 novembre 2014 consultables sur

<https://www.la-biolle.fr/votre-ville/services-municipaux/reglements-communaux/> et je m'engage à respecter le règlement de la salle polyvalente et le cahier des charges afférent au type de manifestation que j'organise.

Fait à _____, le _____

Signature

(*) rayez la ou les mention(s) inutile(s).

DECISION

Monsieur le Maire de la Commune de La Biolle, ou son représentant sur délégation.

☐ n'autorise pas le déroulement de cette manifestation dans les locaux de la salle polyvalente pour le ou les motif(s) suivant(s) _____

☐ autorise le déroulement de cette manifestation. La réservation de la salle ne sera effective qu'après la remise des pièces suivantes :

◇ une copie de la pièce d'identité du demandeur

◇ un justificatif de domicile (pour les habitants de La Biolle)

◇ certificat d'assurance responsabilité civile et de dommage aux biens confiés

◇ attestation d'intervention d'une société de gardiennage

◇ attestation d'intervention d'un SSIAP _____

◇ chèque de location de _____ €

◇ chèque dépôt de garantie de 700 €

◇ chèque de charges chauffage de _____ €

◇ la liste du matériel à fournir complétée

Ces pièces devront impérativement parvenir au secrétariat de Mairie au moins un mois avant la manifestation. Fait à La Biolle, le _____

Signature